

**Zeitschrift:** Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Herausgeber:** École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

**Band:** 30 (1973)

**Heft:** 8

**Artikel:** Caracteristiques et tâches de la Commission fédérale de gymnastique et de sport

**Autor:** Möhr, Hans

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-997462>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ***Caractéristiques et tâches de la Commission fédérale de gymnastique et de sport***

Hans Möhr, Coire, président de la CFGS

## **Une solution typiquement suisse**

Un organe comme la CFGS n'est possible et nécessaire qu'en Suisse. Dans notre système aussi fédéraliste, le sport connaît également différents supports directs. Des conférenciers avertis ont créé dans ce sens l'image d'une «structure à 4 colonnes».

### **Les 4 colonnes**

- 1re colonne = la Confédération
- 2e colonne = les cantons et les communes
- 3e colonne = l'Association nationale d'éducation physique
- 4e colonne = les fédérations et sociétés sportives

Aussi efficace que puisse être cette influence à plusieurs niveaux — pensons par exemple aux grandes prestations des cantons et des communes dans la construction d'installations de sport —, il y a le danger d'une dispersion des forces engagées pour atteindre les mêmes buts.

Vu sous cet angle et pour faire face à un centralisme contraire à nos principes, la Confédération a désigné la Commission fédérale de gymnastique et de sport. Jusqu'ici elle était l'organe consultatif du DMF et maintenant elle est, à l'appui de la nouvelle législation (juillet 1972), l'organe technique de la Confédération en matière de gymnastique et de sport.

### **Position de la CFGS**

Elle

est: l'organe technique de la Confédération  
exécute des tâches consultatives et possède partiellement la compétence d'édicter des directives

est: subordonnée directement au chef du Département

### Composition de la CFGS

Pour assurer efficacement l'importante tâche de coordination, la CFGS est également composée de représentants de tous les supports directs du sport («colonnes»). Elle même peut être considérée comme une partie de la colonne «Confédération».

Les sièges sont répartis de la façon suivante:

- 1 représentant de la Conférence des chefs des départements cantonaux de l'instruction publique (jusqu'ici)
- 1 représentant de la Conférence des chefs des départements militaires cantonaux (jusqu'ici)
- 1 représentant de la ville de Bienne (jusqu'ici)

- 1 représentant des sciences relatives aux sports (nouveau)
  - 1 représentant des universités formant des maîtres d'éducation physique (nouveau)
  - 1 représentant du sport universitaire (nouveau)
  - 1 représentant des écoles professionnelles (nouveau)
  - 4 représentants de la Société suisse des maîtres de gymnastique (jusqu'ici 1)
  - 2 représentants de l'Association nationale d'éducation physique (jusqu'ici 1)
  - 4 représentants des fédérations sportives suisses (jusqu'ici 5)
  - 1 représentant de Jeunesse+Sport (nouveau)
- D'autres experts en matière de sport peuvent être nommés dans cette commission.

#### Composition de la CFGS

- Confédération
- Cantons
- Ecoles et universités
- Sciences relatives aux sports
- Fédérations sportives
- Organisation faîtière du sport

### Les attributions

Une partie des tâches de la nouvelle CFGS est inchangée, une autre partie a été sensiblement élargie et une troisième est totalement nouvelle.

#### Organes fédéraux:

Assumer des tâches de consultation et faire des propositions dans le secteur varié du sport.

#### Ecole fédérale de gymnastique et de sport:

Surveiller l'école, assumer des tâches de consultation, faire des propositions concernant le budget et les comptes ainsi que le choix des fonctionnaires dirigeants.

#### Education physique à l'école:

Assumer la coordination, planifier le perfectionnement des enseignants d'éducation physique, élaborer ou désigner les manuels d'enseignement.

#### Formation de maîtres d'éducation physique:

Assumer la coordination, surveiller l'observation de l'ordonnance-cadre.

#### Jeunesse + Sport:

Assumer des tâches de surveillance et de coordination, évaluer les rapports des inspecteurs, faire des propositions concernant les problèmes fondamentaux.

#### Fédérations de gymnastique et de sport et d'autres organisations sportives:

Edicter des règlements et prescriptions, surveiller les cours subventionnés par la Confédération, proposer les subventions fédérales.

#### Recherche scientifique dans le domaine des sports:

Assumer des tâches de coordination.

#### Places de sport:

Contrôler les normes, proposer les subventions fédérales.

#### Tâches principales de la CFGS

- |              |  |
|--------------|--|
| Consultation | des organes fédéraux   |
| Coordination | des organes avec les mêmes tâches                                    |
| Contrôle     | des ordonnances-cadre  |
| Surveillance | de l'EFGS  |
| Propositions | concernant les problèmes fondamentaux pour les subventions fédérales |

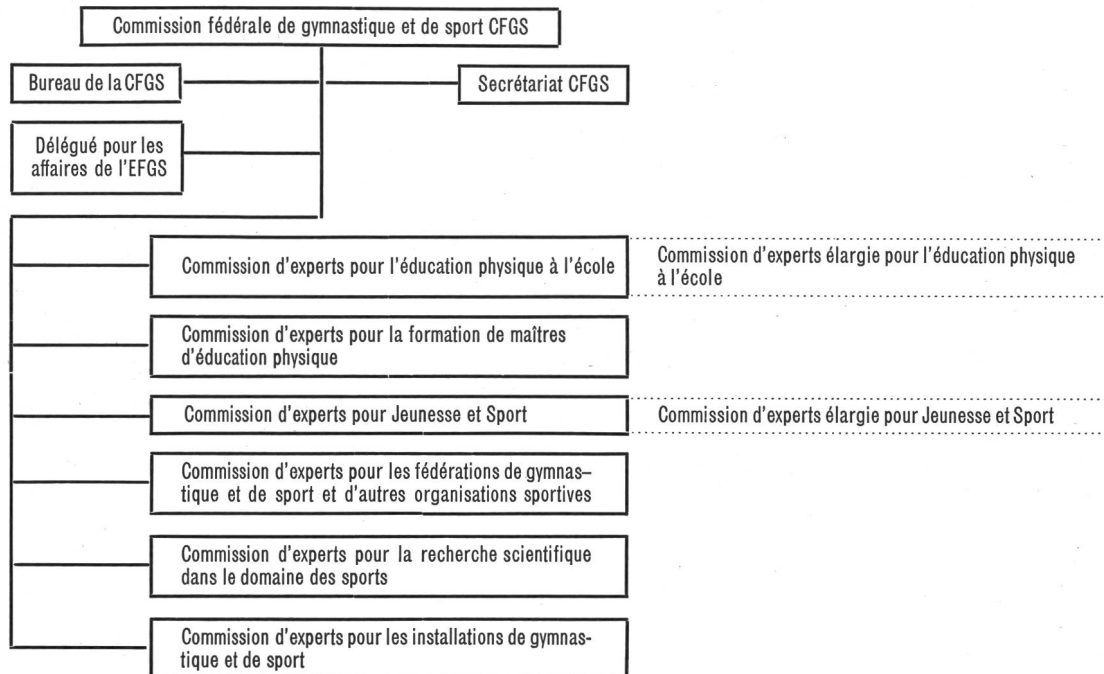
## Organisation

Les nouvelles tâches (Jeunesse+Sport, sciences relatives aux sports, construction d'installations de sport) ainsi que les autres attributions sensiblement élargies exigent une organisation plus stricte et une large **répartition des tâches**. Cette répartition doit raccourcir la voie hiérarchique et favoriser les décisions en toute connaissance de cause.

Dans ce sens, la CFGS assume dans son ensemble avant tout **des tâches de direction et de coordination**. Des

tâches les plus grandes, elle n'assume que la surveillance de l'EFGS.

Les autres tâches sont attribuées presque entièrement à **six commissions d'experts**. La CFGS n'est représentée dans ces commissions que par le président et au maximum deux membres. Les autres membres appelés à faire partie de la commission viennent des cercles professionnels concernés.



La commission pour l'éducation physique à l'école peut convoquer un inspecteur de gymnastique par canton et la commission pour Jeunesse+Sport les inspecteurs fédéraux J+S, et former ainsi une commission d'experts élargie.

## Style de travail

Vu leur composition, les commissions d'experts sont de **véritables organes techniques** où les spécialistes convoqués doivent en tout cas posséder la majorité des voix par rapport aux délégués de la CFGS qui sont au maximum au nombre de trois.

Les commissions d'experts ont des attributions bien déterminées et possèdent les compétences de prendre des décisions dans ce cadre.

**La tâche principale de la Commission fédérale de gymnastique et de sport, à savoir la coordination, est assurée par les liaisons suivantes :**

a) avec les cantons :

- par l'intermédiaire des représentants de la Conférence des chefs des départements cantonaux militaires respect. de l'instruction publique dans la CFGS.
- par l'intermédiaire des différentes commissions d'experts avec des représentants des universités formant des maîtres d'éducation physique, des représentants du sport universitaire, des sciences relatives aux sports, de la Société suisse des maîtres de gymnastique, des offices cantonaux du sport et par l'inter-

médiaire des inspecteurs de J+S et de l'éducation physique scolaire.

b) avec l'Association nationale d'éducation physique

— par l'intermédiaire de représentants dans la CFGS et dans les commissions d'experts.

— par une représentation directe de la CFGS et de l'EFGS dans le comité central de l'ANEP et dans le Comité national pour le sport d'élite (CNSE).

c) avec les fédérations sportives suisses

— par l'intermédiaire de représentants dans la CFGS.  
— par l'intermédiaire de représentants dans la commission d'experts en la matière.

Avec ces liaisons élargies, avec la large répartition des tâches, avec l'organisation plus stricte et mieux adaptée aux domaines touchés, la CFGS espère pouvoir venir à bout des tâches qui lui incombent et rendre service d'une façon plus rationnelle et efficace au sport scolaire, au sport de la jeunesse, des fédérations et des adultes.

### Caractéristique principale de la CFGS

Coordonner les forces engagées dans le sport sans faire activement de la politique sportive.

## Commission fédérale de gymnastique et de sport (CFGs) Liste des membres (Période adm. 1973/76)

### Commission plénière

#### Président

M ö h r Hans  
Vorsteher Kant. Amt für Organisations-  
und Personalfragen  
7002 Chur, Masanserstrasse 70

#### Vice-président

S t r a e s s l e Léon  
Dr. jur., Dir. Eidg. Personalamt  
3013 Bern, Greyerzstrasse 81

#### Membres

A l b o n i c o Rolf  
Prof. Dr. phil. Hochschulprofessor  
9011 St. Gallen, Biserhofstrasse 30

B r o n Raymond  
Inspecteur de gymnastique  
1008 Prilly, Vallombreuse 101

B r ü n d l e r Albert  
Vorsteher Kant. Sportamt  
6020 Emmenbrücke, Alpstrasse 20

B u d e r e r Doris  
Turnlehrerin  
4056 Basel, Mittlere Strasse 119

C u r d y Paul  
Inspecteur de gymnastique  
1950 Sion, Gravelone 12

F u t t e r Hans  
Vizedirektor  
8050 Zürich, Azurstrasse 12

G a u t s c h i Arnold  
Lehrer Kantonsschule  
6005 Luzern, Berglistrasse 22a

G l a t t h a r d Karl  
Direktor  
3006 Bern, Amietstrasse 13

H a u s s e n e r Heidi  
Turnlehrerin  
4054 Basel, Schalerstrasse 39

H e r t e r Heini  
Sekundarlehrer  
8610 Uster, Seeblickstrasse 11

J e a n n e r e t François  
Conseiller d'Etat  
2001 Neuchâtel, «Château»

I m e s c h Ferdinand  
Direktor SLL  
3000 Bern 32, Postfach 12

M a y e r Fridel  
Rektor  
4410 Liestal, Widmannstrasse 29

P e l l i Oscar  
Maestro di ginnastica e sport  
6500 Bellinzona, Via Gottardo 30

P i e t h Fritz  
Dr. phil., Hochschulsportlehrer  
4051 Basel  
Universität, Institut für Leibeseziehung  
und Sport

S c h n e i t e r Carl  
Dr. phil. Hochschulsportlehrer  
8006 Zürich, Volkmarstrasse 11

S t ä h l i Fritz  
Stadtpräsident  
2502 Biel, Schützengasse 46

S t a m m Bernhard  
Regierungsrat  
8201 Schaffhausen, Bahnhofstrasse 28

W e b e r Ernst  
alt Nationalrat, Zentralpräsident SATUS  
8055 Zürich, Borrweg 63

V o i x consultative  
W o l f Kaspar  
Dr. phil., Direktor ETS  
2532 Magglingen

### Commission d'experts pour l'éducation physique à l'école

#### Président

C u r d y Paul  
Inspecteur de gymnastique  
1950 Sion, Gravelone 12

#### Vice-président

H a u s s e n e r Heidi  
Turnlehrerin  
4054 Basel, Schalerstrasse 39

#### Membres

B i b e r Jakob  
Turninspektor  
8200 Schaffhausen, Heerenweg 9

B r o n Raymond  
Inspecteur de gymnastique  
1008 Prilly, Vallombreuse 101

R e i n m a n n Max  
Seminarturnlehrer,  
Dozent Universität Bern  
3400 Burgdorf, Schlossmattstrasse 18

R ü d i s ü h l i Kurt  
Seminarturnlehrer  
3053 Münchenbuchsee, Seminar Hofwil

S t ä g e r Walter  
Lehrer  
3550 Langnau i. E., Oberfeldstrasse 42

W e i s s Wolfgang  
Chefsportlehrer  
2532 Magglingen, ETS

### Commission d'experts pour la forma- tion de maîtres d'éducation physique

#### Président

H e r t e r Heini  
Sekundarlehrer  
8610 Uster, Seeblickstrasse 11

#### Vice-président

P i e t h Fritz  
Dr. phil., Hochschulsportlehrer  
4051 Basel  
Universität, Institut für Leibeseziehung  
und Sport

#### Membres

B r e c h b ü h l Jean  
Maître de sport de l'Université  
1200 Genève, 78a, route de Chêne

B u r g e r Edwin  
Seminarturnlehrer  
5001 Aarau, Weinbergstrasse 68

F u t t e r Hans  
Vizedirektor  
8050 Zürich, Azurstrasse 5

G i l l i é r o n Jean-Claude  
Prof. de gym. Directeur  
1083 Mézières, Petit Logis

R ü e g e g g e r Hans  
Sektionschef, Ausbildung  
2532 Magglingen, ETS

S t r u p l e r Ernst  
Prof. Dr. phil. Uni-Sportlehrer  
3012 Bern, Neubrückestrasse 10

W a r t e n w e i l e r Jürg  
Prof. Dr. phil., Uni-Sportlehrer  
8700 Küsnacht, Schiedhaldensteig 10

W e b e r Regula  
Turnlehrerin  
8305 Dietlikon, Klimmweg 35

### Commission d'experts pour «Jeunesse + Sport»

#### Président

G a u t s c h i Arnold  
Lehrer Kantonsschule  
6005 Luzern, Berglistrasse 22a

#### Vice-président

P e l l i Oscar  
Maestro di ginnastica e sport  
6500 Bellinzona, Via Gottardo 30

#### Membres

A e p p l i Lisbeth  
Turnlehrerin  
8037 Zürich, Okenstrasse 8

A m b e r g Konrad  
Leiter Zürcher Jugendhaus  
8035 Zürich 6, Postfach 130

B ü h l e r Stefan  
Vorsteher Kant. Sportamt GR  
7001 Chur, Quaderstrasse 17

J u i l l a n d André  
Chef du Service cantonal de  
Jeunesse et Sport  
1951 Sion, Avenue de Pratifiori

M e y e r Placide  
Maître secondaire  
1632 Riaz, l'Enclosaz

M ü l l e r Oswald  
Vizedirektor  
4612 Wangen b. Olten, Höhenweg 7

R ä t z Willi  
Vizedirektor  
2532 Magglingen, ETS

S r. R i z Elburg  
Turnlehrerin  
6440 Ingenbohl, Theresianum

Z e h n d e r Jules  
Vorsteher Kant. Turn- und Sportamt  
6430 Schwyz

### Commission d'experts pour les fédé- rations de gymnastique et de sport et d'autres organisations sportives

#### Président

S t r a e s s l e Léon  
Dr. jur., Dir. Eidg. Personalamt  
3013 Bern, Greyerzstrasse 81

#### Vice-président

W e b e r Ernst  
alt Nationalrat, Zentralpräsident SATUS  
8055 Zürich, Borrweg 63

#### Membres

B r u n n e r Hans  
Adjunkt  
2532 Magglingen, ETS

B u d e r e r Doris  
Turnlehrerin  
4056 Basel, Mittlere Strasse 119

N a v i l l e Gustave  
Dr. sc. nat. ETH, Direktionsassistent  
8126 Zumikon, Vogelacher 12

P a l l y Pius  
Maître de sport à l'Université  
1700 Fribourg, 33, Avenue de Pérolles

R ö l l i n Werner  
Dr. phil.  
8832 Wollerau, Roosstrasse 22

S c h m i e d Franz  
Büroangestellter  
5200 Brugg, Laurstrasse 20

S c h n e i d e r Bernhard  
Sachbearbeiter SLL, Turnlehrer  
3000 Bern 32, Postfach 12

### Commission d'experts pour les instal- lations de gymnastique et de sport

#### Président

B r ü n d l e r Albert  
Vorsteher Kant. Sportamt  
6020 Emmenbrücke, Alpstrasse 20

#### Vice-président

L i e n h a r d Jacques  
Chef de l'Office d'éducation  
physique de la jeunesse  
1001 Lausanne, 8, rue de la Barre

#### Membres

B a g u t t i Marco  
Maestro di ginnastica e sport  
6900 Massagno, Via Gottardo 57

B a u m g a r t n e r Urs  
Lic. oec., Fachbeamter  
2532 Magglingen, ETS

B u r g h e r r Hans-Rudolf  
Architekt  
5600 Lenzburg, Wiligraben 23

H a m m Werner  
Architekt, Chef Sektion Gutachten,  
c/o Dir. der Eidg. Bauten

3027 Bern, Gäbelbachstrasse 31

I m e s c h Ferdinand  
Direktor SLL  
3000 Bern 32, Postfach 12

K e l l e r Martin  
Stadtrat  
8200 Schaffhausen, Hochstrasse 53

### Commission d'experts pour la recherche scientifique dans le domaine des sports

#### Président

A l b o n i c o Rolf  
Prof. Dr. phil., Hochschulprofessor  
9011 St. Gallen, Biserhofstrasse 30

#### Membres

S c h n e i t e r Carl  
Dr. phil. Hochschulsportlehrer  
8006 Zürich, Volkmarstrasse 11

(Les autres membres seront nommés  
plus tard.)